

Samedi 4 avril 2020 #15

Covid-19 et confinement : poursuivez vos formations à distance grâce au CNB

> Découvrez les sessions e-learning proposées par le CNB

Pour faire face à la crise sanitaire du Covid-19, le Conseil national des barreaux est pleinement mobilisé pour assurer la continuité de votre exercice professionnel, notamment en vous proposant des sessions spéciales e-learning du 2 avril au 10 mai 2020.

Formez-vous à distance en bénéficiant d'un accès 24h24 et 7j/7 à nos cours en ligne :

« Initiation au RGPD », « Pratique de l'arbitrage interne », « Création de cabinet », « Développement de cabinet » et « Transmission-reprise de cabinet ».



En savoir plus >

Connectez-vous sur votre ordinateur, tablette ou smartphone et accédez à des vidéos, des cas pratiques, des QCM et bien plus encore.

D'autres formations en e-learning sont référencées sur notre e-catalogue, rendez-vous sur formations.avocat.fr.

> Profitez de la période de confinement pour préparer votre dossier de spécialisation

Mettez également à profit cette période de confinement pour obtenir un certificat de spécialisation : préparez dès maintenant votre [dossier de candidature](#), à partir de notre [guide pratique](#). Les entretiens auront lieu à partir du mois de juin 2020.



Je candidate >

Les 26 mentions de spécialisation attestent de compétences spécifiques de la profession et constituent une réelle valeur ajoutée vis-à-vis de votre clientèle. Pour obtenir un certificat de spécialisation, vous devez justifier d'une expérience professionnelle d'au moins quatre ans et passer un entretien de validation des compétences comprenant une mise en situation professionnelle.

Si la mention de spécialisation que vous souhaitez passer n'est pas indiquée dans le [calendrier des entretiens](#), vous pouvez néanmoins déposer votre dossier. Nous veillerons à

organiser les sessions correspondantes.

Les droits d'inscription sont éligibles à la prise en charge du FIF PL.

> Profitez de licences gratuites sur OpenClassrooms pour vous former à la pédagogie

Vous dispensez des formations ? Vous souhaitez apprendre à réaliser un cours en ligne pendant le confinement ? Le CNB vous met à disposition des licences gratuites sur [OpenClassrooms](#). Complétez vos compétences de formateur et de pédagogue sur cette plateforme en ligne de formation professionnelle et suivez de nombreux cours disponibles en libre accès jusqu'au 30 novembre 2020. Montez ainsi en compétence sur les toutes dernières techniques pédagogiques et profitez d'un atout pour candidater comme formateur auprès de nos écoles d'avocat.



Je me forme >

> Construisez les enjeux de demain en vous formant aux droits de l'Homme sur la plateforme HELP

Malgré le confinement, il nous faut penser à construire l'avenir : la [plateforme HELP](#), avec laquelle le CNB travaille, vous permet de suivre gratuitement des formations sur les standards européens des droits de l'Homme.



Je m'inscris >

Créée par le Conseil de l'Europe, cette plateforme permet aux professionnels du droit (avocats, juges et procureurs) de mieux protéger les droits de l'homme au niveau national et de rester informés des normes et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en constante évolution. Inscrivez-vous et accédez à de nombreuses formations en droit européen des droits de l'Homme : « bioéthique », « prévention de la radicalisation », « enfants réfugiés et migrants » ou encore « droit à l'intégrité de la personne ».

Le programme HELP met également à votre disposition un cours d'introduction au droit de la Convention européenne des droits de l'Homme.


La plateforme HELP est aussi accessible aux élèves avocats.

RESTONS CONNECTÉS



[Site institutionnel du CNB](#)

[Plateforme de consultations juridiques en ligne](#)

 +33 (0)1 53 30 85 60

 Nous contacter par mail



[Si vous souhaitez vous désabonner des flashes info, suivez ce lien](#)